

SCIENCES • MÉDECINE

« Nous appelons à la mise en place d'un plan national santé respiratoire structuré, ambitieux et soutenu politiquement »

TRIBUNE

Collectif

L'association Collectif droit à respirer appelle, dans une tribune au « Monde », à la création d'un plan national santé respiratoire à l'horizon 2030, pour répondre à l'urgence de santé publique que représentent les maladies respiratoires.

Publié aujourd'hui à 14h00 | Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés

En France, plus de 10 millions de personnes vivent avec une maladie respiratoire chronique. Asthme, broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), cancer du poumon, apnée du sommeil, maladies rares comme la mucoviscidose, l'hypertension artérielle pulmonaire, la fibrose pulmonaire... sans oublier les infections liées aux mycobactéries tuberculeuses et non tuberculeuses, qui constituent également un enjeu croissant de santé publique. Ces pathologies, pour certaines évitables ou dont les complications pourraient être limitées, continuent pourtant de progresser. Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, une pollution de l'air persistante et des inégalités sociales de santé tenaces, la prévalence des maladies respiratoires ne cesse de croître, malgré des conséquences humaines et économiques majeures. C'est pourquoi nous tirons la sonnette d'alarme : en matière de santé respiratoire, le compte n'y est pas.

Lire aussi | [« La respiration est un chef d'orchestre de nombreuses fonctions cognitives »](#)

La santé respiratoire constitue un enjeu de santé publique de première importance, mais reste insuffisamment intégrée dans les politiques publiques. La prévention demeure insuffisante, les dispositifs de prise en charge sont trop souvent fragmentés, les parcours de soins mal coordonnés, et l'action publique souffre d'un cruel manque de vision stratégique.

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

Dans un rapport publié en 2024, la Cour des comptes déplore ce manque de lisibilité et de cohérence globale. Ses conclusions sont sans équivoque : renforcer la prévention, améliorer le repérage précoce et adapter la prise en charge des maladies respiratoires chroniques réduiraient leur fréquence et la gravité des complications, tout en évitant de nombreuses hospitalisations d'urgence coûteuses. Il s'agit d'un impératif vital pour les patients et d'un levier essentiel d'efficacité, crucial pour un système de santé sous tension. Rappelons que l'Assurance-maladie estime les dépenses de prise en charge des maladies respiratoires chroniques à 3,7 milliards d'euros, montant auquel s'ajoutent 3 milliards de dépenses pour les cancers du poumon, soit un total pour l'ensemble des maladies

respiratoires de 6,7 milliards d'euros. Une dépense publique en constante augmentation, dont l'impact réel n'est pas mesuré, faute d'indicateurs spécifiques. Autant de défis qui soulignent l'urgence d'une action concertée.

La prévention au cœur de l'action

Face à ce constat, nous appelons à la mise en place d'un plan national santé respiratoire structuré, ambitieux et soutenu politiquement. Nous partageons la conviction que ce plan doit s'inscrire dans une trajectoire pluriannuelle 2026-2030, avec des objectifs clairs, des indicateurs épidémiologiques et économiques précis, ainsi que des moyens à la hauteur des enjeux.

Ce plan devra agir à tous les niveaux, en plaçant au cœur de son action la prévention dès le plus jeune âge et en s'attaquant à l'ensemble des facteurs de risque : qu'ils soient comportementaux, environnementaux ou socio-économiques – tels que le tabagisme, les pollens, les moisissures, la pollution intérieure et extérieure, la précarité ou les inégalités d'accès aux soins. Cette prévention devra s'exercer de façon active et concrète, dans les lieux de vie (écoles, travail, établissements de santé), en combinant éducation à la santé, réduction des expositions évitables et repérage précoce des vulnérabilités sociales et médicales.

Le plan devra à ce titre mieux informer la population sur les signaux d'alerte des maladies respiratoires. Près de 38 % des Français ignorent encore les symptômes permettant de suspecter une maladie respiratoire. Plus préoccupant encore, la moitié des personnes présentant des symptômes quotidiens sévères n'a jamais reçu de diagnostic. Ce retard nuit gravement à la qualité de la prise en charge. Enfin, prévenir, c'est aussi mieux accompagner les personnes déjà atteintes, en reconnaissant pleinement la réalité du handicap respiratoire, souvent invisible mais lourd de conséquences. Cette reconnaissance est indispensable pour garantir une prise en charge optimale, un accompagnement adapté et une meilleure inclusion sociale.

Un colloque à l'automne 2025

Le plan devra aussi renforcer la détection précoce des pathologies respiratoires, en s'appuyant sur la médecine de ville, les professionnels de première ligne et les outils numériques. Cette détection permettra d'engager plus rapidement des soins personnalisés et mieux coordonnés, dans une logique d'efficacité et d'amélioration de la qualité de vie des patients. A cet égard, la réduction des inégalités territoriales d'accès aux soins constituera un impératif : trop de citoyens, selon leur lieu de vie, n'ont pas les mêmes chances d'accéder à un spécialiste, à un suivi adapté ou à un environnement de vie favorable à leur santé respiratoire.

Pour garantir une mise en œuvre cohérente et efficace, son pilotage devra être confié à une instance de gouvernance transversale, capable de coordonner les actions de l'ensemble des parties prenantes – santé, environnement, médico-social, recherche – et d'assurer une dynamique interministérielle durable. Cette même instance devra veiller à articuler le plan avec les grandes stratégies de santé publique déjà existantes, en particulier le [plan national santé-environnement](#) et la [stratégie nationale de santé](#).

Notre [association](#) s'engage depuis 2021 pour faire de la santé respiratoire une priorité nationale. Nous avons lancé des Etats généraux, une grande enquête nationale, et sensibilisé l'opinion. Il est maintenant temps de passer à l'action.

A l'automne, nous organiserons un colloque à l'Assemblée nationale pour poser les fondations de ce plan national. Ce moment fondateur sera l'occasion de mobiliser l'ensemble des acteurs, du terrain aux décideurs, autour d'une ambition collective. Pour les 10 millions de Français concernés aujourd'hui. Et pour tous ceux qui, demain, pourraient l'être à leur tour si rien n'est fait.

Lire aussi : [Maladies respiratoires : bien respirer doit devenir un droit fondamental](#)

¶ **Signataires :** P^{re} Claire Andréjak, pneumologue (CHU Amiens-Picardie), présidente de la Société de pneumologie de langue française et membre du

conseil d'administration de l'association Collectif droit à respirer ; **Jean-Michel Fourier**, président de l'association Fibroses pulmonaires France et coprésident de l'association Collectif droit à respirer ; **D^r Hervé Pegliasco**, pneumologue (hôpital européen de Marseille) ; **P^{re} Chantal Raherison-Semjen**, pneumologue (CHU Guadeloupe) et coprésidente de l'association Collectif droit à respirer ; **Christine Rolland**, directrice de l'association Asthme & allergies et secrétaire générale de l'association Collectif droit à respirer

L'association Collectif droit à respirer

L'association Collectif droit à respirer est composée de 28 organisations de patients, de professionnels de santé et d'usagers impliqués dans la lutte contre les maladies respiratoires : ADAAT Alpha1-France, Alliance apnées du sommeil, Anaforcal Caraïbes, association Asthme & allergies, Association de perfectionnement post-universitaire des pneumologues, Association des asthmatiques sévères, Association fibroses pulmonaires France, association MNT Mon poumon mon air, Association pour la prévention de la pollution atmosphérique, Collège des enseignants de pneumologie, Collège des pneumologues des hôpitaux généraux, Comité national contre les maladies respiratoires, association De l'Air !, Fédération française des associations et amicales des malades insuffisants ou handicapés respiratoires, Fédération française de pneumologie, Fondation du souffle, Grégory Pariente Foundation, HTaP France, association Mai Poumons, Réseau environnement santé, Association respirateurs, RespiFil, Santé respiratoire France, Société de pneumologie de langue française, Société française d'allergologie, Société pédiatrique de pneumologie & allergologie, Syndicat national de l'appareil respiratoire, Vaincre la mucoviscidose.

L'association Collectif droit à respirer bénéficie du soutien institutionnel d'Air Liquide Healthcare, d'AstraZeneca, de Chiesi, de GSK, de Pari France et de Sanofi.

Collectif

Jeux

Découvrir

Mots croisés mini

Profitez tout l'été de grilles 5x5 inédites et ludiques, niveau débutant

Mots croisés

Chaque jour une nouvelle grille de Philippe Dupuis

Mots trouvés

10 minutes pour trouver un maximum de mots

Voir plus

Partenaires

Formations de langues Avec Gymglish

Cours d'anglais

Cours d'espagnol

Cours d'italien

Cours d'allemand

Cours d'orthographe

Découvrez nos offres

Offrez un cours de langue

Tous nos cours de langues